

PROVINCE DE QUÉBEC, LE 5 OCTOBRE 2017
MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE

Jeudi, cinq (5) octobre 2017 se tenait à 20H00 au Centre Lepageois, l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage.

Étaient présents: mesdames les conseillères : Johanne Morissette et Myriam St-Laurent et messieurs les conseillers : Magella Roussel et Jasmin Couturier. M. Ghislain Vignola absent.

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur Réginald Morissette, maire.

Tammy Caron, directrice générale et sec-trés. est aussi présente.

Confirmation que tous ont reçu l'avis de convocation.

Monsieur le maire, vérifie que tous ont reçu l'avis de convocation : réponse affirmative de tous.

2017-175 **OCTROI CONTRAT- SCELLEMENT DE FISSURES**

Sur proposition de Madame Myriam St-Laurent et appuyé par Monsieur Magella Roussel et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage, reporte les travaux de scellement de fissures à l'année prochaine, car le montant de la soumission était trop élevé en cette saison. Donc, nous reportons les travaux et procéderons à de nouveaux appels d'offres au printemps 2018.

2017-176 **INFORMATISATION BIBLIOTHÈQUE**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'acquisition d'équipements informatiques pour la bibliothèque municipale;

CONSIDÉRANT qu'une subvention équivalente à 50% du coût de ces acquisitions est disponible par le biais d'un programme d'aide financière mis sur pied pour les bibliothèques affiliées par le ministère de la Culture et des Communications;

IL EST PROPOSÉ par Madame Johanne Morissette et appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage :

- **QUE** la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage adresse une demande de subvention dans le cadre du Programme Simb@, afin de doter la bibliothèque municipale du matériel informatique requis pour le rafraîchissement de ses équipements;
- **QUE** Madame Tammy Caron directrice générale, et M. Réginald Morissette maire, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité de St-Joseph-de-Lepage, tout document utile ou nécessaire afin de donner effet à la présente résolution, notamment la convention à intervenir avec le CRSBP.

2017-177 **TÉLÉPHONIE IP-INSTALLATION WIFI-SALLE MUNICIPALE**

Sur proposition de Monsieur Magella Roussel et appuyé par Madame Johanne Morissette et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage accepte de procéder à l'installation des équipements nécessaires afin d'avoir la téléphonie IP

et WIFI à la salle municipale, et accepte la soumission de Desro.ca au montant de 2387.63\$.

2017- 178 **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.**

Il est proposé par Madame Myriam St-Laurent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h24.

Je, Réginald Morissette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Réginald Morissette, maire

Tammy Caron, dir.-gén. sec.trés.